

que, comme cela se produit généralement dans le commerce, les coopératives et les entreprises agricoles se regroupent en unités plus importantes et plus rentables, et d'autre part, par le fait que la baisse du nombre de membres qui s'ensuit dans les régions rurales, est contrebalancée par un essor de l'activité coopérative dans le domaine de la consommation, c'est-à-dire par de nouvelles et nombreuses adhésions et la création de coopératives dans les régions urbaines.

En 1976, la vente de produits agricoles représentait 62 pour cent du chiffre d'affaires total, la fourniture de matériel agricole et d'articles de consommation (achats) 36 pour cent, les revenus provenant des services et de diverses sources, 2 pour cent. Ces proportions étaient à peu près les mêmes que celles des cinq années précédentes.

Les articles agricoles, suivis par les denrées alimentaires, représentaient en 1976 la plus grande partie des produits achetés. Les achats coopératifs de provendes sont particulièrement importants en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario, les coopératives achètent une quantité appréciable de denrées alimentaires.

D'importants achats coopératifs de pétrole sont effectués par les provinces des Prairies, l'Ontario et le Québec. La plus grande partie des engrais et des produits chimiques sont achetés par l'Ontario et les provinces des Prairies. Ces dernières et le Québec achètent aussi une grande quantité de machines agricoles.

La coopérative de détail, nouvelle catégorie de magasin coopératif apparue ces dernières années, est surtout établie dans les centres urbains. Elle vend ses produits au prix coûtant, ou presque, et ses membres paient régulièrement les frais d'administration (d'ordinaire toutes les semaines) afin d'absorber les dépenses de l'organisation. Les coopératives de détail se sont multipliées en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique tandis qu'un système analogue, connu sous le nom de «Cooprix», se répandait au Québec. Les provinces de l'Ouest, qui disposent déjà d'un grand nombre de super-marchés coopératifs, ont mis plus de temps à adopter les coopératives de détail.

Les coopératives de gros

Presque toutes les coopératives qui approvisionnent leurs membres en articles destinés aux fermes et en biens de consommation sont affiliées à au moins une des huit coopératives de

gros au Canada. Les coopératives de gros offrent aux coopératives fédérées une grande variété de produits et pourvoient à la plupart de leurs besoins, sinon à tous. Certaines d'entre elles agissent aussi comme agences centrales de vente de produits agricoles. Les ventes des coopératives de gros s'élevaient à 1.924.000 dollars en 1976; elles comprenaient les ventes d'approvisionnement (1.296.000 dollars) dont les produits alimentaires, les provendes et les produits pétroliers formaient la plus grande partie, et les ventes des produits agricoles (628 millions de dollars), les produits laitiers, le bétail, la viande et la volaille venant en tête de liste.

Il existe huit coopératives de gros dont la plus importante, la *Federated Co-operatives Limited*, fait partie d'une fédération connue sous le nom de *Co-operative Retailing System of Western Canada*. Cette fédération regroupe plus de 400 coopératives d'achat qui satisfont aux besoins d'environ 550.000 coopérateurs (membres - propriétaires) répartis entre le nord-ouest de l'Ontario et l'île de Vancouver.

Structure financière

L'actif des coopératives a connu une augmentation allant de pair avec celle du chiffre d'affaires. Entre 1966 et 1976, l'actif des coopératives de vente et d'achat a presque triplé, passant de 777 millions de dollars à 2,225 milliards. De même, l'actif des coopératives de gros est passé de 176 millions de dollars à 541 millions. Les fonds nécessaires à la plus grande partie du financement de cette expansion considérable proviennent de prêts plutôt que des contributions versées par les sociétaires. Certains de ces prêts ont été consentis par d'autres institutions, telles des sociétés de crédit et des compagnies d'assurance coopératives. Toutefois, on s'est parfois demandé dans quelle mesure cette tendance pouvait se maintenir sans présenter de danger pour la situation financière des coopératives. De 1966 à 1976, la part des sociétaires dans les coopératives de vente et d'achat a été ramenée de 48 à 37 pour cent.

Les coopératives de pêcheurs

On trouve des coopératives de pêcheurs dans toutes les provinces. En 1976, il y en avait 82. Comptant 12.000 membres, elles ont vendu pour 54 millions de dollars de poissons et 45 millions de dollars de matériel de pêche.

